

**Manon Hayette**  
Université de Mons, Belgique



**Christophe Rey (2020). *Dictionnaire et Société*, Paris, Honoré Champion, 256 p.**

Dans cet ouvrage, Christophe Rey, professeur en sciences du langage à l'Université de Cergy-Pontoise et membre sénior de l'Institut Universitaire de France, nous propose un point de vue novateur sur le dictionnaire en mettant en exergue l'intérêt que peut représenter ce type d'outils pour les sociolinguistes en tant que corpus d'investigation. Ce plaidoyer se justifie, selon l'auteur, par le fait que les dictionnaires sont trop facilement assimilés à l'unique fonction de gardiens de la norme, et pas assez exploités en sociolinguistique. L'auteur considère exclusivement la tradition lexicographique française et indique que son exposé n'est pas nécessairement transposable à d'autres traditions lexicographiques.

À la suite d'une courte introduction précisant le sujet de l'ouvrage ainsi que sa structure et le domaine de recherche de l'auteur, trois chapitres s'offrent au lecteur, auxquels s'ajoute une conclusion générale.

Le premier chapitre (p. 15-96) porte sur la lexicographie dans ses dimensions culturelle et sociale et présente une typologie des différents dictionnaires (dictionnaires extensifs/restrictifs, dictionnaires de mots/de choses, dictionnaires de langue/de la langue et dictionnaires d'usage/des usages), dont la diversité s'avère fréquemment négligée. L'auteur considère le dictionnaire comme un outil de grammatisation, capable de faire exister la langue tout en décrivant (de manière inévitablement incomplète) une culture et une communauté à une époque donnée. Dans cette perspective, il est le révélateur d'une certaine évolution de la langue et contient des traces d'idéologie, de militantisme et de différentes formes de censure.

Il est cependant important de souligner que, bien que Christophe Rey voie le dictionnaire comme un corpus de recherche passionnant pour les sociolinguistes, il rappelle que cet outil ne peut pas constituer leur seule source d'investigation. En effet, le dictionnaire reste « une photographie subjective de la langue à un instant T » (p. 48) et son élaboration est donc aussi le résultat des choix lexicographiques

effectués par son auteur (dans lesquels entre nécessairement une part de subjectivité), dont la vision nécessairement partielle peut refléter des contraintes commerciales et des considérations sociétales. Enfin, toujours dans le premier chapitre, l'auteur fournit un aperçu captivant de ses propres recherches portant sur le traitement des régionalismes dans le *Petit Robert* 2009 et dans la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* de 1992, permettant ainsi au lecteur d'observer dans quelle mesure des marquages dépréciatifs tels que « vieux » ou « familier » peuvent nuire au maintien d'usages régionaux dans un contexte où la langue française s'avère toujours plus conquérante.

Une étude sociohistorique et sociolinguistique des dictionnaires est présentée dans le deuxième chapitre (p. 97-183). Après avoir brièvement rappelé l'existence des sommes, gloses et autres glossaires du Moyen Âge, l'auteur s'attelle à analyser le degré d'ouverture des dictionnaires vers l'étranger. En effet, cette ouverture est à la fois une composante des dictionnaires bilingues et multilingues des <sup>xiv</sup><sup>e</sup> et <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècles, des monolingues anciens (le « triptyque fondateur » du <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle, cf. *infra*) qui voulaient faire rayonner la France à l'étranger (grâce à des commentaires sur l'usage, à une attention particulière à la prononciation [sauf dans le cas du *Dictionnaire de l'Académie*] ou à des explications sur le caractère polysémique de certains mots), mais aussi des monolingues d'aujourd'hui qui incluent des indications sur le genre des mots, non essentielles pour les locuteurs natifs. L'auteur s'attarde, dans la section suivante, sur ce qu'il appelle la « Trinité de la lexicographie », à savoir les monolingues de Richelet (1680), de Furetière (1690) et de l'Académie (1694), qui font l'objet d'un récit détaillé tenant compte de tout le contexte politique et historique. Cet exposé est couplé à une présentation des encyclopédies, elle-même suivie d'un historique allant des accumulateurs de mots de la première moitié du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle aux grands dictionnaires de la première moitié du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle (*Le Grand Robert, Trésor de la langue française*), en passant par le *Littré* ([1863-1872] avec l'apparition d'une dimension historique caractérisée par le marquage de l'étymologie) et par les dictionnaires de types encyclopédiques tels que le *Larousse* (<sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle) et le *Quillet* (<sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle). Enfin, l'auteur mentionne à nouveau la lexicographie en langue régionale, selon lui sous-exploitée, et montre l'intérêt d'une lexicographie différentielle qui aborderait d'autres variétés de français que celle de l'Hexagone, envisageant ainsi la langue française dans toute sa diversité. Il s'agit là d'un bel exemple des confluences qui peuvent naître de la combinaison de la lexicographie et de la sociolinguistique.

Cette conclusion constitue une parfaite transition au chapitre trois (p. 185-219) qui revient sur la thèse défendue par l'auteur selon laquelle le dictionnaire, en tant que témoignage historique de la culture, des langues, de la pédagogie et des progrès

techniques, possède un grand potentiel en tant que corpus d'investigation pour les sociolinguistes. Pour illustrer cette hypothèse, des études antérieures mêlant lexicographie et sociolinguistique ainsi que des pistes pour des recherches à venir sont discutées. L'auteur rappelle notamment les nombreuses analyses déjà réalisées sur les marques (diachroniques, diatopiques et diastratiques) qui accompagnent les différentes entrées des dictionnaires. Christophe Rey, lui-même particulièrement intéressé par la question du traitement des régionalismes par les lexicographes, s'est penché sur le cas du « synonyme régional » adopté dans l'édition 2009 du *Nouveau Petit Robert*. Selon l'auteur, les régionalismes, présentés dans cet ouvrage comme de simples synonymes sans mention de leurs origines géographiques, seraient une nouvelle fois stigmatisés par rapport au français standard. En outre, les marques de genre, notamment la féminisation des noms de métiers, ont également fait couler beaucoup d'encre dès la fin des années 2000.

L'intérêt personnel de l'auteur pour les variations diatopiques explique l'importance des exemples et l'intérêt des discussions traitant de cet aspect. Toutefois, le lecteur curieux d'autres types de variations pourrait rester sur sa faim et il aurait dès lors été peut-être judicieux que l'auteur élargît son propos à ces autres variations, en présentant avec plus de détails les études menées dans ces domaines.

Par ailleurs, s'agissant des recherches devant être conduites par les lexicographes, l'auteur insiste à nouveau sur le fait que beaucoup reste à accomplir dans le domaine de l'étude du traitement lexicographique des régionalismes. Si l'incomplétude est le lot de tout dictionnaire, il serait souhaitable d'être mieux informé des critères utilisés par les lexicographes pour réaliser leurs dictionnaires, notamment à l'aide des préfaces. L'auteur pose ensuite la question suivante : si ces outils s'avèrent incapables d'offrir une image complète et parfaite de la langue, de quelles évolutions linguistiques sont-ils les témoins ? L'histoire riche de plusieurs siècles du dictionnaire en fait un candidat de choix pour des études diachroniques en sociolinguistique. Il serait aussi opportun, selon Christophe Rey, d'observer l'influence de la dictionnaire et de l'application lexicographique des outils informatiques, notamment sur les dictionnaires millésimés, dont la rédaction dépend généralement de facteurs extralinguistiques. À cette liste des études à mener, l'auteur ajoute un domaine qui a déjà été traité par les métaléxicographes : les « contacts » entre les langues dans la nomenclature du dictionnaire. Cette question se rapprochant fortement de celle de « contact des langues », il serait, par conséquent, du ressort du sociolinguiste d'analyser l'organisation des langues dans les dictionnaires, du moins pour cette dimension.

Toutes ces pistes de recherches ne font que confirmer l'intérêt de la lexicographie comme terrain d'investigation pour le sociolinguiste. Néanmoins, selon l'auteur, la sociolinguistique n'est pas la seule discipline qui sortirait grandie de cette collaboration : la sociolinguistique pourrait contribuer à donner au dictionnaire une apparence moins rigide et artificielle.

En conclusion, cet ouvrage, extrêmement documenté et d'une construction claire, s'adresse avant tout aux sociolinguistes, ainsi qu'à tous les amoureux de la lexicographie. La présence d'une bibliographie détaillée ainsi que d'un index des notions et des noms propres répondra aux attentes des chercheurs et à leurs besoins spécifiques.

Bien que, pour des raisons compréhensibles et inhérentes, entre autres, au travail scientifique, l'auteur ait été amené à limiter son propos, il serait souhaitable que d'autres études viennent compléter ce tableau, notamment sur la question des belgicisms, helvétismes et autres québécoisismes. Enfin, de nombreuses pistes d'études présentées dans cet ouvrage (dictionnaire, traitement des régionalismes, préfaces et lexicographes), particulièrement ancrées dans la tradition française, seraient également applicables à d'autres langues et cultures. Autrement dit, l'auteur ouvre et balise avec ce premier ouvrage un immense terrain de recherches pour les sociolinguistes désireux de se pencher sur les dictionnaires ou pour les lexicographes souhaitant s'ouvrir à la sociolinguistique.